

COMMUNE D'OISSERY

P R O C E S V E R B A L

<p>Nbre de conseillers</p> <p>En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 14</p> <p>Date de Convocation</p> <p>12/11/2024</p> <p>Date d'affichage</p> <p>12/11/2024</p>	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le 16 novembre à 9 heures,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis RAGON, Maire,</p> <p><u>Etaient présents</u> : Messieurs Jean-Louis RAGON, David MICHEL, Laurent SAVOURET, Madame Sandrine HERY, Mesdames Nadège DOUBLET, Frédérique FILEPPI, Mickaële CABARET, Carole DELFOUR-GOUPIL, Messieurs Ernesto VIERA RODRIGUES, Jean-Maurice BARET, Thomas VIET, Fabrice TUPINIER</p> <p>Arrivée de Madame Monique GASTELLU à 9h17</p> <p><u>Absents excusés représentés</u> : Madame Katia BONNEFOY pouvoir donné à Monsieur Jean-Louis RAGON, Monsieur Alex RAGOO pouvoir donné à Madame Frédérique FILEPPI, Madame Stéphanie FIQUET-MARTINEZ pouvoir donné à Madame Carole DELFOUR-GOUPIL.</p> <p><u>Absents excusés</u> : Néant.</p> <p><u>Absents</u> : Mesdames Cathy BAJEUX, Nathalie KLEJNOT-BOUGARD, Monsieur Nicolas SPRENGER.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur Thomas VIET.</p>
---	---

Monsieur le Maire commence la séance en demandant aux élus ainsi qu'aux personnes présentes dans le public d'avoir l'obligeance de mettre en sourdine leur téléphone portable.

Monsieur le Maire transmet en préambule les informations suivantes depuis le dernier conseil municipal, :

- nombre de naissances : 5
- nombre de mariages : 2
- nombre de PACS : 4
- nombre de décès : 2 (hors commune mais il s'agit de 2 personnes de la Famille DINGA, très ancienne sur Oissery)
- nombre de demandeur d'emploi : 85 au 1er octobre 2024.

Monsieur le Maire informe du report au prochain conseil municipal des points suivants :

- le compte épargne temps car aucun retour du centre de gestion
- le recensement 2025 par manque d'éléments

Remerciements

Monsieur le Maire informe des remerciements :

- pour l'entretien du cimetière par Monsieur TRAPPE
- suite au décès de Sandrine ROUGE par la Famille ROUGE
- suite au décès de Guy LATHÉLIZE, Maire de Villeroy, par la Famille LATHÉLIZE.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place lors d'une cérémonie en date du 12 octobre 2024 et son premier conseil se déroulera à l'issue du présent.

Monsieur le Maire demande si tout est en place pour le Marché de Noël du 23 novembre 2024. L'ensemble des personnes en charge de l'organisation confirme le bon déroulé de cette manifestation.

Monsieur le Maire informe sur les dégradations qui ont eu lieu sur la Commune quatre week-ends consécutifs. **Monsieur le Maire** confirme que l'enquête est en cours et qu'il a toute confiance en la Gendarmerie.

Monsieur le Maire informe sur les inondations et rassure sur le fait que la Commune n'a pas subi de dégâts notoires grâce à la vigilance de Monsieur Laurent SAVOURET (surveillance des fossés) ; seuls les établissements VIET ont subi des dégâts des eaux venant des champs de Saint-Pathus. A noter l'inscription d'un trait au niveau du lavoir pour visualiser la montée des eaux. Des fossés vont être creusés à nouveau et un nettoyage des buses va être effectué par Monsieur CARTIER en prévision de prochaines pluies diluviennes.

Monsieur le Maire informe de l'annulation de la fermeture d'une classe (fermeture en juin et réouverture en septembre).

Monsieur le Maire informe que notre Cabinet Médical a enfin ouvert ses portes les mardis et mercredis sur rendez-vous.

Monsieur le Maire informe que :

- le calendrier de la campagne de betteraves a été affiché et diffusé,
- les transporteurs pour les usines de méthanisation n'ont pas donné leurs calendriers ; la Commune a subi de nombreuses traversées sans forcément respecter ni la vitesse réglementaire ni le schéma de cheminement (sortie par la Route d'Ognes).

Monsieur le Maire informe que nous avons obtenu une participation du Conseil Départemental de Seine-et-Marne à l'informatisation pour un montant de 989,74 € et à l'équipement de la Médiathèque à hauteur de 350 €.

Monsieur le Maire informe que les chiffres pour le Don du sang du 29 octobre 2024 sont en baisse : 63 volontaires dont 52 prélevés et 6 nouveaux donateurs.

Monsieur le Maire informe que des jeunes ont émis le souhait de faire une œuvre de charité suite aux actes de vandalisme commis sur la Commune (boîte à idées).

Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2024

Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils ont des observations à formuler sur le dernier procès-verbal du conseil municipal du 7 septembre 2024 qui leur avait été préalablement transmis.

La réponse étant négative, le procès-verbal du 7 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Consultation pour avis sur le projet de plan des mobilités en Île -de-France arrêté en Conseil Régional

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la décarbonation, les tarifs des titres de transport vont être revus à la baisse (Navigo, pass Journée, ...) et demande l'avis du Conseil Municipal en ce qui concerne le PDMIF proposé par IDFM.

Ce dernier se compose des trois documents suivants :

- Le projet de plan des mobilités (stratégie pour une mobilité plus durable et plan d'action), l'annexe accessibilité et le rapport environnemental.

Son objectif est de :

-Développer les alternatives à la voiture individuelle.

-Mieux partager l'espace public.

-Décarboner le fret et le parc de véhicules.

-Favoriser les déplacements vertueux.

<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/plan-des-mobilites-en-ile-de-france-en-route-vers-le-zero-carbone>

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Récompense aux bacheliers 2024 ayant obtenu une mention

Monsieur David MICHEL informe du dépôt de 7 demandes : 1 mention TRES BIEN / 3 mentions BIEN / 3 mentions ASSEZ BIEN ;

Le montant de chacune des récompenses est le suivant :

- 30 € pour la mention assez bien,
- 50 € pour la mention bien,
- 100 € pour la mention très bien

Les récompenses se feront sous forme d'un virement bancaire aux bénéficiaires pour un montant total de 340 €.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Subvention annuelle aux associations

Monsieur David MICHEL énumère les dotations annuelles octroyées aux diverses associations selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	MONTANT
AJS des Jeunes Pompiers	300.00 €
Amicale de l'école d'Oissery	1 000.00 €
Asso Cabaret	300.00 €
Ecole de Musique	300.00 €
ESSPO Athlétisme	300.00 €
ESSPO Cyclotourisme	300.00 €
ESSPO FOOTBALL	300.00 €
Gym club Oissery	300.00 €
HBC LA THEROUANNE	300.00 €
Home Scrap Déco	300.00 €
JUDO CLUB	300.00 €
Le Souvenir Français	300.00 €
Les Léopards VIET VODAO Oissery	300.00 €
Les Poilus d'Oissery	300.00 €
Naître en yoga	300.00 €

Oissery Danse KIZUMBA	300.00 €
PHOTOSTERACIEN 77	300.00 €
Poker Club	300.00 €
Pôle SAP	300.00 €
Rétromobile de la Goële	300.00 €
HALTA YOGA	300.00 €
Baladi Danse Orientale	300.00 €
Association de représentants des parents d'élèves	300.00 €
SOIT UN MONTANT TOTAL DE	7.600.00 €

Monsieur David MICHEL demande si le Conseil Municipal valide ces dotations.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Travaux remplacement armoires électriques 2025 – demande de subvention auprès du SDESM

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'effectuer une demande de subvention auprès du SDESM dans le cadre du programme de remplacement des armoires électriques publiques pour l'exercice 2025 à différents endroits de la commune sachant que le coût global estimé des travaux est d'un montant H.T. de 9.564 euros (neuf mille cinq cent soixante-quatre euros) et qu'éventuellement, la subvention serait à hauteur de 50%.

Dans l'hypothèse où la subvention ne serait pas accordée, les travaux ne seraient pas engagés.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Arrivée de Madame Monique GASTELLU à 9h17 après les votes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire n'ayant pas réceptionné de questions, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 9 heures 20.

